

SPÉCIALITÉ :

N° DOSSIER :

S

T

ENTRANT

Dossier Syndical de Mutation MOUVEMENT INTRA-ACADÉMIQUE 2026

NOM : Nom de jeune fille :

Prénom :

Spécialité :

Date de naissance :/...../.....

Adresse N°rue.....

Code postal : Ville :

Tel :/...../...../...../...../.....

Courriel :@.....

PLP

CPE

Certifié

Agrégé

Titulaire

Stagiaire

Situation administrative

Affectation

Établissement :

Commune :

Affectation à titre provisoire (ATP)

Êtes-vous :

- Congés parental depuis le :

- Disponibilité depuis le :

- Détachement depuis le :

- Autre fonction depuis le :

précisez la fonction

Type de demande

- Rapprochement de conjoints
- Autorité parentale conjointe
- Autorité parentale exclusive
- Vœu Préfrentiel
- Réintégration
- Changement de discipline / Détachement catégorie A
- Mutation Simultanée
- Convenance personnelle
- Poste Spécifique Académique

IMPORTANT : Ce dossier ainsi que les pièces justificatives sont à adresser
par courrier au SNETAA- FO 62 Bd des Récollets 31400 TOULOUSE
par mail à contact@snetaatoulouse.fr

ordre	Vœux	Barème
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		
11		
12		
13		
14		
15		
16		
17		
18		
19		
20		
21		
22		
23		
24		
25		
26		
27		
28		
29		
30		

Situation familiale :

- Célibataire
- Marié(e) depuis le
- PACS depuis le
- En couple avec enfant reconnu par les 2 parents
- Autorité parentale conjointe
- Autorité parentale exclusive

Nombre d'enfants à charge ou à naître de moins de 18 ans au 31/08/2026

Complément de votre situation familiale :

- Département de votre résidence privée :
- Profession du conjoint :
- Département de la résidence professionnelle du conjoint :
- ◆ Faites-vous un rapprochement de conjoint sur
 - la résidence privée
 - la résidence professionnelle de votre conjoint

Mutation simultanée :

- Entre deux conjoints : Nom, Prénom, corps et discipline du conjoint
.....
- Entre deux non conjoints : Nom, Prénom, corps et discipline du la personne avec qui vous faites la demande.
.....

➤ Avez-vous déposé un **DOSSIER MÉDICAL**

- Oui Non

➤ Si vous êtes stagiaire INSPE 2025/2026 ou ex-stagiaire INSPE 2024/2025 ou 2023/2024,

avez-vous utilisé la **bonification de 10 points** sur votre 1^{er} vœu à l'INTER

- Oui Non

1) ANCIENNETÉ DE SERVICE : 7 points par échelon au 1/09/25

Échelons	1-2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Points	14	21	28	35	42	49	56	63	70	77

Au 31/08/25 Hors-Classe : 56 points + 7 points par échelon

Classe exceptionnelle : 77 points + 7 points par échelon

Échelons	1HC	2HC	3HC	4HC	5HC		6HC	7HC
Points	63	70	77	84	91		98	105

Échelons	1CE	2CE	3CE	4CE
Points	54	91	98	105

2) ANCIENNETÉ DANS LE POSTE (appréciée au 31/08/2024) par année : **20 points par an + 50 pts après 4ans + 80pts après 8ans + 120pts tous les 4ans suivants**

Ancienneté	1an	2ans	3ans	4ans	5ans	6ans	7ans	8ans	9ans	10ans	11ans	12ans
Points	20	40	60	130	150	170	190	290	310	330	350	490

Carte scolaire : ATTENTION : si le poste occupé est un poste de repli (non demandé) l'ancienneté dans le dernier poste est **cumulée** avec l'ancienneté dans le ou les postes supprimés

3) ETABLISSEMENT ACCOMPAGNEMENT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT (CLA) - AFFECTATION SUR POP

120 pts après 3 ans de service effectif et continu sur le même poste sur vœu ACA, ZR, Dpt.

4) STAGIAIRES

- **Ex enseignants contractuels, ex CPE, ou les ex MI/SE ou AED lauréats CPE**

Sur vœu dept, ZR et Aca si service TC de 1an dans les 2 ans précédant le stage	jusqu'au 3ème	4ème	5ème et plus
	150 points	165 points	180 points

- **Autres Stagiaires : 10 points** uniquement sur le 1er vœu départemental formulé si « joué » à l'INTER
- **Stagiaires ex titulaires** d'un autre corps de la fonction publique. **1000 points sur le département d'origine**

5) RÉINTÉGRATION : à titre divers **1000 points** sur le département et la ZRD correspondant au dernier poste occupé

Après mission académique 2000 points sur l'académie, le département, la commune et l'établissement au dernier poste occupé

6) CHANGEMENT DE DISCIPLINE / DÉTACHEMENT CATÉGORIE A : **1000 points** sur le département où s'est fait le changement de discipline ou le détachement de catégorie A et sur le département dont l'agent est titulaire et les ZRD correspondantes.

7) MESURE DE CARTE SCOLAIRE : **5000 points** sur Etab-Com- GEO ; Dpt d'affectation ; ZR correspondante ; Aca

8) TZR

- **Stabilisation dans la zone de remplacement** : **bonification 150 pts vœu départemental, 100pts vœu géo**
- **Bonification TZR** : **20 points par an + bonif 40 points tous les 2 ans**

1an	2ans	3ans	4ans	5ans
20pts	80pts	100pts	160pts	180pts

9) AFFECTATION SUR POSTES CLASSÉS EN REP+, REP. : Sur vœux ACA, DPT, Géo, COM

	1an	2ans	3ans	4ans	5ans	6ans	7ans	8ans et +
Sortie REP+ politique de la ville	0	0	0	0	300	300	300	400
Sortie REP	0	0	0	0	200	200	200	300
sortie anticipée de REP ; REP+ ; politique de la ville (MCS et TZR)**	60	120	180	190	barème REP ou REP+ suivant le cas			

10) HANDICAP, BOE, SITUATION MÉDICALE.

RQTH	Bonification au titre du handicap*	Situation médicale ne relevant du « handicap »*	*Accordée uniquement sur avis de médecin conseiller technique du recteur
100points	1000points	500points	

Sur vœux communes ; départements ; GEO et ZRD ou ZRA

11) SITUATION FAMILIALE

- **RAPPROCHEMENT DE CONJOINTS ET AUTORITE PARENTALE CONJOINTE**

 sur les vœux départements si le 1^{er} vœu dépt^{al} correspond à la résidence d'installation professionnelle (ou privée) du conjoint. **200,2 pts**

 sur vœu GEO si le 1^{er} vœu GEO^l est dans le dpt de la résidence d'installation professionnelle (ou privée) du conjoint : **150,2pts**

 sur vœu Commune si 1^{er} vœu commune est située dans le Dpt (professionnel ou familial.) **30,2 pts**

Séparation (pour les titulaires seulement)	0,5an	1an	1,5ans	2ans	2,5ans	3ans	3,5ans	4ans et +
Bonification	95	190	285	325	420	475	570	600

Le cas résidence alternée est traité comme rapprochement de conjoint avec bonification pour enfant à charge

- **MUTATION SIMULTANÉE** : pour 2 conjoints titulaires ou deux conjoints stagiaires

80 pts sur dpt, 50 pts sur vœu GEO, - **30 points** sur commune + **Prise en compte de la bonification pour enfant**

- **PARENT ISOLÉ :**

13 pts pour vœu dépt ; sur vœu GEO, pour vœu commune + (**100points** par enfant à charge si moins de 18 ans au 31/08/2026).

Enfant : 100 points par enfant à charge si moins de 18ans au 31/08/2026.

L'enfant à naître est considéré comme enfant à charge, (certificat de grossesse délivré au plus tard le 31/12/2025).

12) VŒU PRÉFÉRENTIEL : 30 points sur le premier département cité pris en compte dès la deuxième demande.

ATTENTION : non cumulable avec bonification situation familiale

TOTAL

BONIFICATIONS DEMANDEES	SITUATION A JUSTIFIER	PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR
RAPPROCHEMENT DE CONJOINT	SITUATION FAMILIALE	<p>Agents mariés : - acte de mariage ou copie du livret de famille</p> <p>Agents pacsés : - copie du PACS ou attestation de PACS</p> <p>- avis d'imposition commune pour les PACS antérieurs au 01/01/2024 ou tout document justifiant du changement de situation familiale auprès du service des impôts pour les PACS de 2024</p> <p>- extrait d'acte de naissance postérieur au 31/08/2025 ou tout autre PJ attestant de la non dissolution du PACS à cette date et portant l'identité du partenaire</p> <p>Agents ni mariés ni pacsés ayant des enfants de moins de 18 ans au 31/08/2026 à charge : - acte de naissance des enfants ou copie du livret de famille dans son intégralité</p> <p>Agents ni mariés ni pacsés sans enfant avec un enfant à naître :</p> <p>- certificat de grossesse délivré au plus tard le 31/12/25</p> <p>- attestation de reconnaissance anticipée des 2 parents établie au plus tard le 31/12/2025</p>
	ACTIVITE PROFESSIONNELLE DU CONJOINT	<p>Conjoint exerçant une activité professionnelle sous contrat :</p> <p>- attestation d'immatriculation récente du conjoint précisant la date de début du contrat et la date de fin dans le cas d'un CDD ainsi que le lieu de travail ou copie du contrat de travail et dernier bulletin de salaire</p> <p>Conjoint chef d'entreprise, commerçant, artisan, auto-entrepreneur ou équivalent :</p> <p>- attestation d'immatriculation au registre du commerce ou au répertoire des métiers</p> <p>- toute pièce justifiant de la réalité de l'activité et de son lieu d'exercice effectif (chiffre d'affaire, bail commercial, preuve d'achat de matériel, preuve de commercialisation de produits ou de services...)</p> <p>Conjoint étudiant engagé dans un cursus d'au minimum trois années au sein d'un établissement de formation professionnelle diplômante recrutant exclusivement sur concours : - toute pièce délivrée par l'établissement de formation justifiant la situation (attestation d'inscription, réussite au concours...)</p> <p>Conjoint ATER ou doctorant CTEN : - copie du contrat précisant la date de début de la formation ainsi que sa durée - copie des bulletins de salaire correspondant</p> <p>Conjoint engagé dans une formation professionnelle d'au moins 6 mois :</p> <p>- copie du contrat d'engagement précisant la date de début de la formation ainsi que sa durée - copie des bulletins de salaire correspondant</p> <p>Conjoint ayant une promesse d'embauche : - copie de la promesse d'embauche précisant le lieu de travail, l'emploi proposé, la date d'entrée en fonction et la rémunération</p> <p>Conjoint au chômage :</p> <p>- attestation de la dernière activité professionnelle interrompue après le 31/08/2023</p> <p>- attestation récente d'inscription à pôle emploi dont le lieu doit être compatible avec la dernière résidence professionnelle,</p>
	RC SUR LA RESIDENCE PRIVEE	En complément des PJ demandées ci-dessus, joindre un justificatif de domicile du conjoint
AUTORITE PARENTALE CONJOINTE	SITUATION FAMILIALE	Photocopie du livret de famille dans son intégralité ou acte de naissance des enfants de moins de 18 ans au 31/08/2026 ET Décision de justice actant l'autorité parentale conjointe et/ou justificatifs attestant de l'autorité parentale conjointe et définissant les modalités d'exercice du droit de visite ou d'organisation de l'hébergement
	JUSTIFICATIF CONCERNANT LA ZONE DEMANDEE	Attestation liée à l'activité professionnelle de l'autre parent (obligatoire pour pouvoir prétendre également à la bonification pour séparation) OUI Certificat de scolarité de l'enfant et toute pièce pouvant justifier de l'adresse de l'autre parent détenteur de l'autorité parentale conjointe
SITUATION DE PARENT ISOLE	SITUATION FAMILIALE	<p>Situation de veuvage : - Photocopie du livret de famille dans son intégralité</p> <p>- OUI acte de naissance des enfants de moins de 18 ans au 31/08/2026 et acte de décès du 2nd parent</p> <p>Situation d'autorité parentale exclusive : - acte de naissance des enfants de moins de 18 ans au 31/08/2026 et copie du jugement attestant de l'autorité parentale exclusive</p>
	JUSTIFICATIF CONCERNANT LA ZONE DEMANDEE	Toute pièce attestant que la demande de mutation améliorera les conditions de vie de l'enfant (proximité de la famille, facilité de garde quelle qu'en soit la nature, etc.)
MUTATION SIMULTANEE ENTRE CONJOINTS	SITUATION FAMILIALE	<p>Agents mariés : - acte de mariage ou copie du livret de famille</p> <p>Agents pacsés : - copie du PACS ou attestation de PACS</p> <p>-avis d'imposition commune pour les PACS antérieurs au 01/01/2024 ou tout document justifiant du changement de situation familiale auprès du service des impôts pour les PACS de 2024</p> <p>- extrait d'acte de naissance postérieur au 31/08/2025 ou tout autre PJ attestant de la non dissolution du PACS à cette date et portant l'identité du partenaire</p> <p>Agents ni mariés ni pacsés ayant des enfants de moins de 18 ans au 31/08/2026 à charge : - acte de naissance des enfants OUI copie du livret de famille dans son intégralité</p> <p>Agents ni mariés ni pacsés sans enfant avec un enfant à naître :</p> <p>- certificat de grossesse délivré au plus tard le 31/12/25</p> <p>- attestation de reconnaissance anticipée des 2 parents établie au plus tard le 31/12/2025</p>
ENFANTS		<p>Enfants de moins de 18 ans au 31/08/2026 : - acte de naissance des enfants OUI copie du livret de famille dans son intégralité</p> <p>Enfant à naître : - certificat de grossesse délivré au plus tard au 31/12/25</p> <p>Enfant à charge de moins de 18 ans au 31/08/2026 sans lien de parenté :</p> <p>- attestation sur l'honneur de la résidence de l'enfant</p> <p>- copie de la déclaration d'imposition justifiant la prise en charge de l'enfant</p>
SITUATION DE HANDICAP OU MEDICALE	RQTH	attestation de reconnaissance de la qualité de travailleur handicap en cours de validité
	PRIORITE AU TITRE DU HANDICAP	dossier à déposer auprès du médecin conseiller technique du recteur avant le 3 avril 2026
	PRIORITE AU TITRE DE LA SITUATION MEDICALE	dossier à déposer auprès du médecin conseiller technique du recteur avant le 3 avril 2026
AGENT EX-TIT DE LA FC PUBLIQUE	LIEU D'AFFECTATION	dernier arrêté d'affectation dans le corps d'origine